



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit: 11AN161500K5AB

Page 1 de 10

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: TUNAP Deutschland Vertriebs GmbH & Co. Betriebs KG
 Rue: Bürgermeister-Seidl-Str. 2
 Lieu: D-82515 Wolfratshausen
 Téléphone: + 49 (0) 8171/1600 - 0 Téléfax: + 49 (0) 8171/1600 - 40
 e-mail: sdb@tunap.com
 Internet: www.tunap.com

Fournisseur

Société: TUNAP France SAS
 Rue: 166 Rue d'Altorf
 Lieu: F-67120 Dachstein
 Téléphone: + 33 (0) 388 68 64 94 Téléfax: + 33 (0) 388 68 67 58
 e-mail: sdb@tunap.com
 Internet: www.tunap.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence: + 49 (0) 30 / 30 686 790 (Poison Centre Berlin)**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Indications de danger: Xi - Irritant

Phrases R:

Irritant pour les yeux et la peau.

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**

Tolyltriazol Sodium salt

2-aminoéthanol, éthanolamine

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: GHS05

**Mentions de danger**

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

**615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB**

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit: 11AN161500K5AB

Page 2 de 10

Conseils de prudence

P260	Ne pas respirer vapeur.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment avec Eau et savon..

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
265-004-9	Tolyltriazol Sodium salt	1 - < 5 %
64665-57-2	C - Corrosif, Xn - Nocif R22-34-52-53 Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Chronic 3; H302 H314 H412	
205-483-3	2-aminoéthanol, éthanolamine	1 - < 5 %
141-43-5	C - Corrosif, Xn - Nocif, Xi - Irritant R20/21/22-34-37	
603-030-00-8	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, STOT SE 3; H302 H312 H332 H314 H335	
01-2119486455-28		

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Evacuer les personnes en lieu sûr.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Si le produit entre en contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment en tenant les paupières ouvertes pendant au moins 5 minutes. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, nausées, étourdissements, irritation de la peau fatigüe,

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

**615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB**

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit: 11AN161500K5AB

Page 3 de 10

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7

Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

Préventions des incendies et explosion

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Information supplémentaire

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Indications concernant le stockage en commun

aucunes mesures particulières ne sont exigées.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**


615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit: 11AN161500K5AB

Page 4 de 10

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
141-43-5	Ethanolamine	1	2,5		VME (8 h)	
		3	7,6		VLE (15 min)	

Conseils supplémentaires

- a no restriction
- b End of exposure or shift
- c in long-term exposure: after several shifts
- d prior to next shift

TWA (EC): time-weighted average

U: Urea

8.2. Contrôles de l'exposition
Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.
DIN EN 166

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) Temps de pénétration (durée maximale de port) 480min
Epaisseur du matériau des gants 0,45 mm
DIN EN 374

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection de bonne taille, confortables et propres.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
Appareil de protection respiratoire approprié : Appareil filtrant combiné (DIN EN 141).
Appareil filtrant avec filtre ou dispositif filtrant avec ventilateur de type: A
Il faut respecter les limitations du temps de port selon la Loi GefStoffV en relation avec les règles pour l'utilisation d'appareils de protection respiratoires.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: incolore
Odeur: inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 11,4 DIN 19268

Modification d'état

Point de fusion: Aucune information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 100 °C



615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit: 11AN161500K5AB

Page 5 de 10

Point de sublimation:	Aucune information disponible.
Point de ramollissement:	Aucune information disponible.
:	Aucune information disponible.
Point d'éclair:	Aucune information disponible.
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune information disponible.
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune information disponible.
Température d'inflammation:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Pression de vapeur:	Aucune information disponible.
Densité (à 20 °C):	1,005 g/cm ³ DIN 51757
Densité apparente:	Aucune information disponible.
Hydrosolubilité:	très soluble.
Coefficient de partage:	Aucune information disponible.
Viscosité dynamique:	Aucune information disponible. DIN 53019-1
Viscosité cinématique: (à 40 °C)	Aucune information disponible.
Durée d'écoulement: (à 20 °C)	Aucune information disponible.
Densité de vapeur:	Aucune information disponible.
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.
Test de séparation de solvant:	Aucune information disponible.
Teneur en solvant:	Aucune information disponible.

9.2. Autres informations

Teneur en solide: Aucune information disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Acide fort, Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB**

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit: 11AN161500K5AB

Page 6 de 10

Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
64665-57-2	Tolyltriazol Sodium salt				
	par voie orale	DL50	735 mg/kg	Rat.	
	dermique	DL50 mg/kg	>2000	Lapin	
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine				
	par voie orale	DL50	1515 mg/kg	Rat	
	dermique	DL50	1025 mg/kg	Lapin	IUCLID
	par inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	par inhalation (4 h) aérosol	CL50	1,3 mg/l	Rat	

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Irritant pour les yeux. Contact avec la peau: Irritant.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Aucune indication expérimentale relative à la carcinogénité sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Aucune indication relative à la toxicité de la reproduction sur l'homme disponible.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune information disponible.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**



conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit: 11AN161500K5AB

Page 7 de 10

N° CAS	Substance	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
64665-57-2	Tolyltriazol Sodium salt					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	25 mg/l	96 h	salmo gairdneri	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	26,2 mg/l	96 h	Selenastrum capricornutum	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	280 mg/l	48 h	Daphnia magna	
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	150 mg/l	96 h	Onchorhynchus mykiss	IUCLID
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	22 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	
	Toxicité aiguë pour la crustacea	CE50	65 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas de données disponibles pour le mélange. AOX (mg/l): 0

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles pour le mélange.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64665-57-2	Tolyltriazol Sodium salt	2,1
141-43-5	2-aminoéthanol, éthanolamine	-1,91 (25°C)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Cette matière ne remplit pas les critères de classification PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets-Produit

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

Code d'élimination de déchet-Résidus

070704 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU de produits chimiques issus de la chimie fine et de produits chimiques non spécifiés ailleurs; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.



615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit: 11AN161500K5AB

Page 8 de 10

Code d'élimination des déchets- Emballages contaminés

150110 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Eau (avec détergent). Les emballages entièrement vides peuvent être revalorisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 3267
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE BASIQUE ORGANIQUE, CORROSIF, N.S.A. (Tolyltriazol Sodium salt)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 8
 Code de classement: C7
 Dispositions spéciales: 274
 Quantité limitée (LQ): 5 L
 Catégorie de transport: 3
 N° danger: 80
 Code de restriction concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 3267
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: LIQUIDE BASIQUE ORGANIQUE, CORROSIF, N.S.A. (2-aminoéthanol, éthanolamine)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 8
 Code de classement: C7
 Dispositions spéciales: 274
 Quantité limitée (LQ): 5 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

Quantités exceptées: E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN3267
14.2. Nom d'expédition des Nations unies: CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (Tolyltriazol Sodium salt)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8
14.4. Groupe d'emballage: III
 Étiquettes: 8
 Marine polluant: No

**615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB**

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit: 11AN161500K5AB

Page 9 de 10

Dispositions spéciales: 223, 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

EmS: F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

Quantités exceptées: E1

Transport aérien (ICAO)**14.1. Numéro ONU:** UN3267**14.2. Nom d'expédition des Nations** CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (Tolyltriazol Sodium salt)**unies:****14.3. Classe(s) de danger pour le** 8**transport:****14.4. Groupe d'emballage:** III

Étiquettes: 8

Dispositions spéciales: A3 A803

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 852

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 856

IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

Quantités exceptées: E1

Passenger-LQ: Y841

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR non

L'ENVIRONNEMENT:

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

1999/13/CE (COV): Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

SECTION 16: Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,6,7,8,13,14,15.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail)

IATA: International Air Transport Association

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

**615 CONCENTRE DE RINCAGE POUR 614 N161500K5AB**

Date d'impression: 09.06.2015

Code du produit: 11AN161500K5AB

Page 10 de 10

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL/DMEL: Derived No Effect Level / Derived Minimal Effect Level
WEL (UK): Workplace Exposure Limits
TWA (EC): Time-Weighted Average
ATE: Acute Toxicity Estimate
STEL (EC) Short Term Exposure Limit
CL50: Lethal Concentration
EC50: half maximal Effective Concentration
ErC50: means EC50 in terms of reduction of growth rate

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

- 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.
22 Nocif en cas d'ingestion.
34 Provoque des brûlures.
37 Irritant pour les voies respiratoires.
52 Nocif pour les organismes aquatiques.
53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
H312 Nocif par contact cutané.
H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H332 Nocif par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)